

CA du 18 mars : Déclaration d'Orientation Générale

Les membres du CA sont invités à se reporter au document de « Politique Générale de la Fédération Française de Voile » qui leur a été adressé en amont de la convocation au CA et dont tous les Clubs et CDV ont également été destinataires. Ce document sera communiqué à l'ensemble des représentants des Clubs et Etablissements présents lors de l'Assemblée Générale de la FFVoile le 23 mars prochain. Il reprend les fondamentaux déclinés par le Président de la FFVoile. Au niveau de notre Ligue, je rappelle que notre adhésion à ces fondamentaux est totale, qu'elle doit s'exprimer et se décliner dans tous nos Clubs et nos Etablissements et que chaque administrateur de la Ligue doit se faire un devoir de les mettre en avant en toutes circonstances et chaque fois que l'occasion publique s'en présentera.

L'Assemblée Générale de la Ligue a procédé au renouvellement de son CA le 22 février dernier. Neuf nouveaux membres sont élus, trois Présidents de CDV changent. Au total, c'est un CA de 23 membres qui est appelé à siéger et à gérer les orientations de la Ligue de Voile du Languedoc Roussillon. C'est dire que, renouvelé pour plus de la moitié de ses membres, le CA mis en place par l'AG de Ligue se doit de faire preuve d'initiatives et constituer une véritable force de propositions originales et novatrices à « mettre en musique » au cours de la prochaine Olympiade.

Pour ma part, j'ai pleine confiance en chacun d'entre vous et je veillerai en particulier à ce que tous les administrateurs puissent trouver leur place dans les engagements sur lesquels ils se sont positionnés. Certains d'entre vous connaissent déjà les « rouages » de la vie d'une Ligue, d'autres vont les découvrir avec nous. Quatre années intenses de travail nous attendent et chacun d'entre vous doit pouvoir trouver sa place au sein d'une équipe que je souhaite soudée, volontaire et solidaire.

Tous les textes réglementaires actuellement en vigueur et relatifs à notre fonctionnement sont accessibles en ligne sur le site de la Ligue de voile du Languedoc Roussillon à l'adresse suivante :

http://www.ffvoilelr.net/rubrique.php?id_rubrique=1 Je vous ai invité à les y consulter. Un numéro spécial de notre bulletin « A l'Ecoute » vous a été adressé ce matin à cet effet avec tous les liens en rapport.

En raison des choix d'orientation auxquels il adhère et de son engagement, j'ai proposé la nomination de Henri ROQUES comme Vice Président de la Ligue de Voile Languedoc Roussillon, avec mission pour lui de répondre statutairement à toutes les obligations liées sa fonction.

Parmi les sujets à traiter, le premier d'entre eux est celui de la répartition des délégations dont vous serez porteurs. Dans le respect des statuts et du règlement intérieur de la Ligue, mon souhait est que chacun d'entre vous puisse se sentir personnellement engagé dans au moins une de ces délégations dont je vous transmets la liste ci-dessous et dont j'assurerai personnellement le suivi conformément à nos statuts (Sont entre parenthèses les noms des administrateurs qui se sont proposés pour animer ces délégations) :

✚ **Commission Sportive : elle reposera sur trois entités**

- Voile Habitable (Henri ROQUES), voir développement plus bas
- Voile Légère tous supports (Arnaud MANTE) : les données en notre possession concernant d'une part notre volonté d'accompagnement des séries et d'autre part les financements en rapport devront permettre à brève échéance une révision de ces accompagnements en vue de les compléter de façon sensible pour les populations de coureurs minimales tous supports confondus en préparation des Championnats de France 2013. A cet effet une révision des affectations

Espace Voile - Le Patio Santa Monica, Bat C - 1815, av Marcel Pagnol - 34470 PEROLS

budgetaires devra s'inscrire en complément de ce qui a déjà été acté au niveau des séries concernées. Ce travail préparatoire devra associer la participation du Trésorier pour le côté financier et du Secrétaire Général pour le côté administratif (Déplacements et contrats), Sur le terrain, cette révision devra s'appliquer immédiatement dès lors que son étude en aura été validée par le Bureau Exécutif puis par le Conseil d'Administration si nécessaire.

- Voile Handicap (Marie-Claire DURAND), voir développement plus bas.

- ✚ **Commission Régionale d'Arbitrage** (Jean-Claude BORNES) : La mise en place du calendrier des épreuves (environ 240 pour notre seule Région Languedoc Roussillon) et leur bonne coordination constituent un des aspect fondamentaux de tous les positionnements des arbitres bénévoles sur celles-ci et des engagements des dirigeants bénévoles des clubs qui les organisent. Afin d'assurer au mieux cette mission fédérale, la CRA devra mettre en place au plus tard pour le mois de juillet 2013 (date d'ouverture du calendrier 2014) un règlement complet à destination des arbitres de la région, toutes qualifications confondues. Ce règlement devra tenir compte des aspects réglementaires posés par la CCA et des missions spécifiques qui lui sont attachées (formation, suivi des épreuves, jeunes arbitres, etc...). Tous les cycles et actions de formation devront y être programmés, valorisés et faire l'objet d'un retour en direction de la CRA d'une part et du secteur formation de la Ligue d'autre part.
- ✚ **Commission Développement - Formation** (Laurent BOURRIQUEL) : le contenu de cette mission est parfaitement développé dans le document portant à notre connaissance les orientations fournies à l'échelon national. Son responsable pourra compléter ces dernières en fonction des possibilités qu'il se donnera, des spécificités territoriales et dans la mesure des moyens qui lui seront acquis.
- ✚ **Commission Handivoile** (Voile et Handicap M.-Cl. DURAND). La parfaite maîtrise de ce secteur par sa responsable est gage d'un suivi sérieux qui pourra s'étoffer à la fois des personnes ressource volontaires et de moyens nouveaux que les financements annoncés permettront de mettre en place (CNDS 2013) sur des orientations qui concerneront prioritairement des investissements.

Chaque responsable de ces quatre commissions (dont trois pour la seule Commission Sportive) constituera l'ossature statutairement prévue du Bureau Exécutif avec le Secrétaire Général et son adjoint, le Trésorier, le Vice Président et votre Président (soit 9 membres).

D'autres commissions et/ou groupes de travail vous sont proposés :

- ✚ **Groupe de travail Ligue - CDV** (objectif déclaré comme prioritaire) : projet de conventionnement, conventions d'objectifs, mise en place des moyens : flotte collective, etc..., C'est de loin le sujet auquel j'attache la plus haute importance pour ce début de mandature. Le conventionnement entre la Ligue et les quatre CDV de son ressort devra comporter les termes d'un engagement portant sur des objectifs clairs avec un contrat d'objectifs propre à chaque CDV mais comportant une trame commune et intervenir au plus tard pour septembre 2013 et en tous cas en amont de la première épreuve de critérium départemental d'automne programmée dans les CDV. Vincent GHORIS a accepté d'encadrer cet important groupe de travail au sein duquel sont invités à travailler tous les Présidents des CDV et les personnes ressource qui s'y sont d'ores et déjà proposées, y compris les membres de la Commission Sportive.
- ✚ **Groupe de travail « Projet de Développement »** (objectif également déclaré comme prioritaire) : ce groupe de travail est extrêmement important dans sa finalité. Un document de base sera remis à nos partenaires institutionnels en accompagnement des demandes de financement formulées par la Ligue pour 2013. Construit sur les fondamentaux fédéraux déjà décrits dans le plan de développement remis à ces mêmes interlocuteurs à la fin de l'année 2012, il se verra amendé et complété dans les semaines à

Espace Voile - Le Patio Santa Monica, Bat C - 1815, av Marcel Pagnol - 34470 PEROLS

venir en vue d'une mise en forme définitive qui devra tenir compte du contexte nouveau lié aux orientations voulues par notre équipe. Il vous sera proposé au printemps pour une période quadriennale. Sur cette période préparatoire, il devra s'associer au Groupe de travail Ligue - CDV sur certains de ses aspects et devra constituer les « fondations » de toutes nos missions au sein de la Ligue pour les quatre années à venir.

- ✚ **Commission des finances** (Institutionnelle - Gérard ROTTEE),
- ✚ **Groupe de travail « Statuts et Règlement intérieur »** (Jacques HEURLEY) : les événements de ces dernières semaines nous ont montré la nécessité d'aménagements rendus indispensables pour une meilleure lisibilité de notre fonctionnement institutionnel. La Secrétaire Administrative de la Ligue sera associée à ce travail.
- ✚ **Commission féminine** (Institutionnelle),
- ✚ **Commission de discipline** (Institutionnelle - Jacques HEURLEY),
- ✚ **Commission médicale** (Institutionnelle - Rudy RICHARD) Le médecin de Ligue a accepté de poursuivre sa mission. A ce titre il fait donc partie de la Commission Sportive. Un dossier important fera l'objet cette année de financements particuliers au travers du CNDS 2013 : « La Santé par le Sport » constitue la trame essentielle de ce dossier en cours de réalisation.
- ✚ **Commission « Habitable »** (Henri ROQUES) : ce département d'activités mérite une attention toute particulière. Son responsable en a montré toute l'importance lors de l'Assemblée Générale élective de février dernier. Ce secteur devra faire preuve d'initiatives nouvelles pour inciter à la pratique des publics nouveaux ou repris d'anciennes épreuves :
 - Epreuves habitables par bassin d'activité en direction d'une population d'étudiants issue des Universités et Grandes Ecoles régionales,
 - Epreuves habitables par bassin d'activité en direction d'épreuves corporatives qui restent à identifier là où elles ont lieu et qui devront aussi s'y développer,
 - Championnat de Ligue : reprise des vœux des clubs formulés lors de nos visites,
 - Mise en place d'une course au large d'importance régionale en partenariat avec les institutionnels,
 - Mise en place d'événements médiatisés permettant de rassembler les publics jeunes à la faveur de la présence des grands noms de la voile (cet aspect de rassemblement convivial vaudra d'ailleurs également pour la voile légère)
- ✚ **Commission Communication** : cette commission sera du domaine « privilégié » du Président (ce sera le seul) mais j'entends bien ne pas y travailler seul et je souhaite très vivement être épaulé à ce niveau par les bonnes volontés qui voudront bien « s'y coller » ! La refonte du site web de la Ligue fera partie des priorités de ce secteur. Un partenariat médiatique s'est identifié récemment pour permettre à tous les clubs de recevoir les informations utiles en matière de transmission d'informations en direction de la presse écrite et radio télévisée.

Chaque responsable de Commission et de Groupe de travail devra communiquer la composition de sa commission et/ou de son Groupe de Travail pour le Bureau Exécutif convoqué pour le 25 mars à 17 h 30. La constitution des commissions sera mise en ligne sur le site web de la Ligue dès validation par le BE.

Ce qui vous est proposé ici n'est bien évidemment pas exhaustif et je vous renouvelle les propos que je vous ai tenus lors de notre premier Conseil d'Administration : Au-delà des objectifs déclarés comme prioritaires, je souhaite que :

- ✚ nous nous attachions à inscrire à tout moment l'essentiel de nos actions d'élus dans l'accompagnement des Clubs et Etablissements affiliés, dans le respect des orientations fédérales,
- ✚ que nous nous maintenions tous et à tout moment à l'écoute de ces derniers.

Espace Voile - Le Patio Santa Monica, Bat C - 1815, av Marcel Pagnol - 34470 PEROLS

Je ne doute pas un seul instant que vous ne vous soyez pas inscrits dans cette démarche. De mon côté, je peux vous assurer de mon soutien dans vos engagements. Je m'attacherai à déléguer au maximum les missions que nous devons tous partager ensemble. Je vous demanderai donc très régulièrement de rendre compte du suivi et de l'accomplissement de ces missions dont vous aurez chacun la responsabilité. Je vous demanderai aussi de faire preuve d'initiative et de constituer tous ensemble et à tout moment une force de propositions innovantes. Nous avons quatre années de travail en commun à établir au bénéfice des Clubs et des Etablissements affiliés, des coureurs pratiquant notre sport, de leurs parents pour les plus jeunes d'entre eux, de leurs entraîneurs, des bénévoles de chacun de vos clubs.

A aucun moment je n'imagine devoir me situer en lieu et place des délégations qui seront les vôtres et dont vous porterez l'entière responsabilité. Vos missions de représentation devront être doublées en toutes circonstances. En interne comme sur le terrain, notre travail commun devra à tout moment s'entendre comme le fruit du travail d'une équipe soudée, volontaire et responsable. Votre engagement est important. Il sera très probablement semé d'embûches. Il devra à tout moment se montrer respectueux du travail des personnels permanents et salariés de la Ligue. A ce titre je prie chacun d'entre vous de ne jamais attendre qu'une difficulté ne devienne rédhibitoire avant d'en parler : du dialogue et des échanges que nous devons tous avoir ensemble dépend en grand partie le meilleur ressenti possible de notre action par ceux qui vous ont élus et qui resteront attentifs à notre action commune.

La pièce jointe au bas de ce message devra vous servir de référence dans vos missions respectives. Les thèmes qui y sont repris attendent aussi que vous en assuriez le meilleur développement : soyons ensemble porteurs d'actions originales et innovantes.

J'ai pleine confiance dans votre engagement et vous pourrez compter sur mon entier soutien et mon accompagnement dans vos missions.

Paul-Edouard DESPIERRES
Président de la Ligue de Voile LR
pauledouard.despierrez@ffvoile.fr
06 26 71 29 11

Des OBJECTIFS CLAIRS au service des CLUBS et du Sport de la VOILE

Rester en accord avec la Politique Sportive de la FFVoile selon deux axes essentiels :

- ✚ Développement de la masse des pratiquants, quel que soit le support choisi pour leur pratique : Dériveurs solitaire et double, Catamarans, Windsurf Glisse et Extrême Glisse, HABITABLES, Flotte Collective, Handivalide, Voile Radio Commandée,
- ✚ Accompagnement des jeunes depuis leur sortie des Ecoles Françaises de Voile et des Ecoles de Sport dans les Clubs, en direction des actions départementales vers les championnats Départementaux, de Ligue, de France et vers le haut niveau.

Quelques principes fondamentaux

- **Avoir de l'Ambition** pour nos régatiers,
- **Développer de l'Enthousiasme** à tous les niveaux,
- Etre capable de **s'adapter** dans l'accompagnement des projets, du moment que les objectifs visés sont solides, ambitieux et réalistes,
- **Faire baisser les coûts** de la pratique chez les plus jeunes (flotte collective, plan d'équipement des Structures en matériel...). Nécessité d'une réflexion globale et en relation étroite avec les Dirigeants de Clubs, les CDV et les collectivités,
- **Utiliser la vitrine du haut niveau** existant actuellement pour créer du rêve et un réel engouement (coureurs membre des équipes de France Olympique, équipage régional victorieux du « Tour de France à la Voile » 2011, Figaristes du CEM visant la victoire à la « Solitaire du Figaro », sportifs régionaux en lice pour la prochaine « America's Cup », Présence des projets méditerranéens pour les prochains grands rendez-vous de course au Large. Bref, créer un « effet modeling » pour nos jeunes Languedociens !
- **Trouver de nouvelles idées pour promouvoir notre pratique** (Sport spectacle, exhibitions, création d'une nouvelle grande Course au Large qui impliquerait les acteurs économiques de notre Région..),
- **Développer le « réseau des entraîneurs »** toujours très motivant et qui assure pérennité et continuité dans les Structures (partage des techniques d'entraînements, des astuces et autres outils techniques comme les images vidéo...), **partager avec eux la promotion de leurs savoirs faire dans les Clubs** en créant avec eux des rencontres sur des thèmes ludiques et motivants,
- **Favoriser les échanges entre les Structures Sportives** (Clubs, CDV, Centre d'Entraînements Régionaux...) en permettant les mises en commun des savoir-faire (météo, voilerie, tactique, techniques de coachings individuels et d'équipes..),
- **Dynamiser les Challenges de Baies** en Habitable (vers une pratique régulière, conviviale, **recréer des rencontres festives et innovantes** dont l'objectif serait de drainer encore plus de jeunes à la pratique, comme les étudiants entre autres...),
- **Maintenir comme priorité des échanges et une écoute attentive des Clubs**, de leurs dirigeants en accompagnant et en soutenant les projets originaux visant à favoriser la pratique de masse du sport de la voile chez les jeunes et les moins jeunes.

Nous traversons aujourd'hui une crise économique importante. Elle n'est pas sans effets sur les participations institutionnelles des collectivités locales, territoriales et régionales. Elle a aussi son impact sur les engagements

Espace Voile - Le Patio Santa Monica, Bat C - 1815, av Marcel Pagnol - 34470 PEROLS



et les moyens développés par les particuliers, propriétaires ou non de leurs bateaux et/ou de ceux de leurs enfants. La Ligue et l'équipe qui souhaite l'animer a pris toute la mesure de ce contexte socio-économique dont on ne sait pas aujourd'hui le temps qu'il durera. Cette équipe prend aujourd'hui un engagement solennel devant tous les Clubs du Languedoc Roussillon et attend d'eux le plus large soutien pour l'accompagner dans ce projet ambitieux aux côtés de tous ses Clubs.

Ces axes d'une action motivante montrent une réelle volonté de changement d'une équipe de Ligue soudée, homogène, fondée sur des compétences reconnues, soucieuse de relancer une dynamique nouvelle en concertation étroite avec tous les Clubs de Voile du Languedoc Roussillon, leurs dirigeants, leurs entraîneurs, les parents, leurs jeunes coureurs, et tous ceux qui attendent d'une Ligue qu'elle les accompagne dans le choix de leur sport préféré.

Paul-Edouard DESPIERRES
Le 22 février 2012